

la chambre, l'un des députés d'Ontario. M Mclean, tout en étant mis en avant sous le prétexte apparent de favoriser les bonnes relations, de faire disparaître des barrières anormales dans la pratique de la médecine, entre les différentes provinces, aurait eu inévitablement pour effet, aux yeux de la très grande majorité des médecins canadiens-français, d'annihiler ou de neutraliser en grande partie, l'influence de la profession médicale française. Et nous nous demandons, ici, encore: en quoi le fait de travailler à empêcher l'influence de notre profession d'aller se noyer dans un grand tout, qui, cela est trop connu, aurait été loin de nous être favorable, peut-il justifier ceux qui ne partagent pas notre opinion sur ce point, de nous imputer des motifs d'intérêt mesquin ou d'étroitesse de vue?

Notre savant confrère a-t-il voulu laisser entendre, que le seul fait de refuser un pacte d'origine fédérale, sur une question d'intérêt professionnelle, en se retranchant sur le terrain de l'intégrité des privilèges et des droits acquis de nos institutions provinciales suffisait pour nous mériter d'être taxés de défaut de largeur de vues ou d'égoïsme? Si telle est son opinion, nous l'avertissons amicalement que nous sommes trop jaloux de notre autonomie et de nos prérogatives provinciales, tant au point de vue professionnel qu'au point de vue politique et national, pour en sacrifier la plus minime partie, sous le prétexte de faire preuve de libéralité et de largeur de vues aux yeux des autres nationalités, qui n'auraient rien de rassurant à nous offrir en retour. Nous sommes prêts à défendre notre position sur ce terrain; mais nous ne promettons pas de garder, dans l'avenir, envers ceux qui nous y attaqueront de nouveau sans ménagements, la même réserve que nous aimons à garder encore aujourd'hui envers notre ami, auquel nous ne voulons pas contester cependant son plein droit de nous refuser son abonnement.

Arrêtons-nous un instant à nous demander de quel côté l'on pourrait soupçonner cet intérêt local et d'égoïsme que l'on cherche à nous imputer? Est-ce du côté du BULLETIN MÉDICAL, dont le programme a toujours été, (nos lecteurs ne l'ignorent pas), de donner une large part à la discussion de toutes les questions d'intérêt professionnel? Est-ce du côté de notre Société Médicale, qui a été fondée non seulement dans le but d'établir des liens plus étroits entre tous les médecins de notre district, de promouvoir l'essor dans les études scientifiques, mais aussi pour être un foyer de ralliement dans la lutte pour la défense des intérêts généraux de notre profession?

Mais qu'avons nous fait autre chose, que de vous conformer intégralement aux principes et à la mission qui ont été la raison d'être de ces